

Autochtone 360

Formulaire de demande hors ligne

Dates limites : 25 avril et 25 octobre



Ce formulaire de demande est réservé aux candidats S/sourds ou vivant avec une incapacité qui ont besoin d'un formulaire papier, ou aux candidats qui ont un accès limité à Internet.

Nous vous recommandons fortement d'avoir avec vous les lignes directrices de la subvention Autochtone 360 et les lignes directrices générales du CAM pendant que vous travaillez sur votre demande de subvention.

Pour compléter votre demande, remplissez les formulaires suivants :

- Section A – Détails d'enregistrement (pages 1 à 2)
- Section B – Renseignements sur le projet (pages 3 à 6)
- Section C – Budget (page 7)
- Section D – Matériel d'appoint (page 8)
- Section E – Attestation (page 9)
- Section F – Identification volontaire (facultatif) (pages 10 à 12)

Soumettez votre demande complète, y compris votre matériel d'appui, au Conseil des arts du Manitoba le jour de la date limite par la poste, par courriel ou en la livrant en personne.

Si vous soumettez votre demande par la poste, assurez-vous que l'enveloppe porte le cachet de la poste à la date limite (ou avant).

Contactez-nous

Conseil des arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525
Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1
helpdesk@artscouncil.mb.ca
Téléphone : (204) 945-2237
Sans-frais : 1-866-994-ARTS (2787)
www.conseildesarts.mb.ca

Heures de bureau :
8h30 à 16h30, du lundi au vendredi.
Fermés pour le dîner de 12h30 à 13h30.

Le Conseil des arts du Manitoba effectue son travail sur les terres ancestrales des nations Anichinabé, Anishinewuk, Dakota Oyate, Dénésuline et Nehethowuk, et sur la patrie nationale des Métis de la rivière Rouge. Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres ancestrales des Inuits. Nos bureaux sont situés sur le territoire du traité no. 1, mais notre travail s'étend dans les traités no.s 2, 3, 4 et 5.

Section A - Détails de l'enregistrement [partie 1/2]

Pour tous types de candidats

Entrez vos coordonnées personnelles. Si vous êtes la personne-ressource d'un organisme ou d'un groupe, saisissez uniquement vos coordonnées professionnelles.

Prénom légal	Deuxième prénom légal	Nom légal
Autre nom (si différent)*		Pronoms
Nom préféré <input type="checkbox"/> Autre nom <input type="checkbox"/> Prénom légal Nom légal <input type="checkbox"/> Autre nom (Prénom légal Nom légal)		
Adresse		
Ville/Village/Réserve	Province/Territoire	Code postal
Adresse de courriel principale		
N° de téléphone principale	N° de téléphone au travail	
N° de téléphone cellulaire	N° de télécopieur	

Nom légal : Le CAM utilise votre nom légal pour émettre vos chèques. Votre nom légal apparaîtra également sur vos feuillets T4A à des fins d'impôt. Les feuillets T4A seront émis aux individus pour les montants reçus supérieurs à 500,00 \$.

Autre nom : Si vous utilisez un nom autre que votre nom légal dans votre carrière professionnelle, tel qu'un nom de scène ou un nom choisi, veuillez l'inscrire en entier dans le champ « autre nom ». Par exemple, si votre nom légal est Jonathan Smith mais que vous souhaitez être appelé John, inscrivez « John Smith ».

Laissez ce champ vide si vous n'avez pas de nom différent de votre nom légal.

Remarque : si vous entrez un « autre nom », le CAM devra tout de même utiliser votre nom légal à des fins de paiement et d'imposition.

Nom préféré : Indiquez-nous le nom que vous souhaitez voir apparaître dans Manipogo, sur vos documents de subvention, dans le tableau des résultats des subventions et dans la liste des subventions du CAM. Ce nom sera également utilisé par le personnel du CAM lorsqu'il vous contactera et par les évaluateurs pairs qui évalueront vos demandes.

Section A - Détails de l'enregistrement [partie 2/2]

Pour tous types de candidats

Quel type de candidat êtes-vous ? (Sélectionnez **une seule** réponse)

Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, consultez les lignes directrices générales du CAM.

Individu

- Artiste professionnel
- Professionnel des arts et de la culture
- Gardien du savoir autochtone
- Étudiants en arts

Discipline artistique

Cochez les disciplines qui correspondent à votre pratique artistique, votre groupe ou votre organisation.

Pour les candidats individuels : Sélectionnez uniquement les disciplines pour lesquelles votre CV artistique démontre un niveau d'expérience professionnelle adapté au profil que vous avez choisi (par exemple, artiste professionnel, professionnel des arts/de la culture).

L'ajout de disciplines supplémentaires pour lesquelles vous n'avez pas d'expérience professionnelle peut entraîner un retard dans l'approbation de votre profil.

- Métiers d'art
- Danse
- Arts multidisciplinaires
- Arts littéraires
- Arts médiatiques
- Musique
- Théâtre
- Arts visuels
- Autre (précisez): _____

Candidat Individuel

- Je suis un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada.
- Je suis un résident du Manitoba.
- J'ai 18 ans ou plus.

Informations supplémentaires

- J'ai joint un CV artistique ou un curriculum vitae.

Remarque : Votre CV devrait démontrer un niveau d'expérience approprié à votre rôle choisi (p. ex., artiste professionnel, professionnel des arts et de la culture) dans chacune des disciplines artistiques que vous avez sélectionnées.

Formulaire de demande hors ligne

Dates limites : 25 avril et 25 octobre

Section B - Renseignements sur le projet [partie 1/4]

Titre du projet

Il devrait s'agir d'une brève description de votre projet et de l'activité proposée. Le personnel et les évaluateurs du CAM peuvent utiliser ce champ pour identifier votre demande.

Titre du projet :

Dates du projet

Les paiements relatifs aux subventions accordées seront effectués au plus tôt deux mois avant cette date. L'activité pour laquelle vous demandez une subvention ne doit pas commencer avant la date limite

Date de début du projet :

Date de fin du projet :

Type de subvention :

Micro-subvention – jusqu'à 1 000 \$

Remarque : pour les subventions à petite et à grande échelle, vous devez remplir un formulaire différent.

Discipline artistique

Cochez toutes les disciplines artistiques les plus pertinentes à cette demande :

- | | | | |
|---|----------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Danse | <input type="checkbox"/> Arts littéraires | <input type="checkbox"/> Arts médiatiques |
| <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Théâtre | <input type="checkbox"/> Arts visuels | |
| <input type="checkbox"/> Arts multidisciplinaires (précisez): | _____ | | |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez): | _____ | | |

Section D - Consignes pour le matériel d'appui

Pour tous les demandeurs

Le matériel d'appui est l'une des parties les plus importantes de votre demande de subvention. Le comité d'évaluation, qui décide si votre projet sera subventionné, examinera ces exemples de votre travail pour voir le type et la qualité de l'art que vous créez. Ce matériel peut inclure des échantillons d'écriture, des images, des vidéos, des enregistrements audios, etc.

Le matériel d'appui doit être constitué d'échantillons de votre travail actuel ou passé, et il doit être en rapport avec le projet proposé ou le soutenir; il peut inclure le travail ou les activités d'autres artistes ou partenaires clés.

Pour plus de détails, consultez nos directives pour [le matériel d'appui](#).

Quantité de matériel d'appui autorisée

Soumettez un minimum d'un et un maximum de trois éléments de matériel de soutien.

Les éléments suivants sont considérés comme **une seule pièce** :



jusqu'à 5 images **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes d'audio ou de vidéo

Par exemple, vos trois pièces peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites. Ne présentez pas d'originaux. Votre matériel d'appui ne vous sera pas retourné.

Comment soumettre le matériel d'appui

Le matériel d'appui numérique peut être présenté sur clé USB ou envoyé par courriel à helpdesk@artscouncil.mb.ca. Pour les fichiers audio et vidéo, vous pouvez aussi inclure des liens vers Vimeo, YouTube, SoundCloud ou Bandcamp.

Pour plus de détails, voir les exigences en matière de matériel de soutien dans les lignes directrices générales du CAM.

Section E. Attestation [partie 1/1]

Pour tous les demandeurs

Traduction

Le CAM accepte les demandes rédigées en français et en anglais. Lorsqu'une demande est présentée en français, le CAM cherchera à retenir les services d'un évaluateur bilingue qui connaît bien la discipline. En plus d'être fournies dans la langue d'origine, des passages de la demande seront traduits vers l'anglais à des fins d'utilisation dans le processus d'évaluation par un jury ou comité. Lorsque des passages d'une demande doivent être traduits, le candidat peut demander au CAM de fournir la traduction ou embaucher un traducteur de son choix et se faire rembourser ses dépenses à raison de 0,27 \$ le mot.

- Je remplis cette demande en anglais
- Je remplis cette demande en français et j'embaucherai moi-même un traducteur
- Je remplis cette demande en français et le CAM peut le faire traduire

Communication

Comment aimeriez-vous recevoir des communications écrites du Conseil des arts du Manitoba?

- Par courriel
- Par la poste

Attestation

- Je déclare par les présentes que les renseignements ci-dessus sont exacts au meilleur de ma connaissance.
- Je reconnais que mon admissibilité doit être approuvée par le personnel du Conseil des arts du Manitoba avant que ma demande puisse être évaluée.
- Je confirme que j'ai passé en revue les lignes directrices particulières à la subvention et que j'ai aussi passé en revue les lignes directrices générales du CAM pour remplir les demandes de subvention.
- Je comprends que ce formulaire de demande est destiné aux candidats S/sourds ou vivant avec une incapacité qui ont besoin d'un formulaire de demande accessible, ou ceux qui ont un accès limité à Internet.

Signature

Date

Formulaire de demande hors ligne

Dates limites : 25 avril et 25 octobre

Section F - Identification volontaire [partie 1/3; facultatif]

Pour tous les demandeurs

Le Conseil des arts du Manitoba s'est engagé à appuyer les pratiques artistiques qui reflètent la diversité de la population du Manitoba. Nous vous invitons à remplir la section sur l'identification volontaire de cette inscription de profil. Cela est tout à fait facultatif. Ces renseignements serviront à déterminer dans quelle mesure les subventions du CAM reflètent la diversité de tous les aspects de notre identité provinciale. Vous pouvez voir comment nous utilisons ces renseignements sur le site web du CAM. Ces renseignements ne feront pas partie du processus d'évaluation et ne seront pas mis à la disposition des évaluateurs. Pour en savoir plus, veuillez lire la politique du CAM sur l'utilisation des renseignements personnels.

Quelle est votre langue principale ?

- Anglais
- Français
- Langue autochtone Précisez :
- Langage gestuel Précisez :
- Autre langue Précisez :

Parlez-vous, lisez-vous ou comprenez-vous les langues suivantes :

Anglais

- Parlé
- Lu
- Compris

Français

- Parlé
- Lu
- Compris

Autre Précisez :

- Parlé
- Lu
- Compris

Année de naissance :

Genre :

- Femme
- Homme
- Non binaire
- Autre Précisez :

Formulaire de demande hors ligne

Dates limites : 25 avril et 25 octobre

Section F - Identification volontaire [partie 2/3; facultatif]

Pour tous les demandeurs

Vous identifiez-vous comme étant membre d'un des groupes suivants?

Autochtone

- Première Nation
- Métis
- Inuit
- Non inscrit
- Autre

Précisez :

De quelle communauté autochtone êtes-vous membre?

Francophone

- Franco-manitobain(e)
- Francophone du Québec
- Francophone d'une autre région du Canada
- Francophone de la France
- Francophone d'un autre pays. Précisez :
- J'ai appris le français comme langue supplémentaire
- Autre

Précisez :

Précisez :

Noire ou personne de couleur

- Noire
- Personne de couleur

Précisez :

Précisez :

S/sourd

- S/sourd, devenu sourd ou malentendant

Précisez :

Atteint d'une incapacité (y inclus des incapacités physiques, mentaux et intellectuelles)

- Oui

Précisez :

2SLGBTQ+

- personne bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer ou faisant partie de la communauté 2SLGBTQ+ de toute autre façon.

Précisez :

Appartenant à toute autre communauté mal desservie

- Oui

Précisez :

Section F - Identification volontaire [partie 3/3; facultatif]

Pour tous les demandeurs

Base de données des évaluateurs

Le CAM tient à jour une base de données d'évaluateurs potentiels du Manitoba et de l'ensemble du Canada. Toute personne ayant un profil actif dans Manipogo, le système de demande en ligne du CAM, est incluse dans cette base de données.

Les consultantes de programmes mettent tout en œuvre pour s'assurer que chaque comité d'évaluation représente de façon équitable et appropriée les candidats et leurs expressions artistiques décrites dans les demandes en ce qui concerne les éléments suivants :

- L'âge
- Le sexe
- La région géographique
- Les langues officielles
- L'origine autochtone
- La race et l'origine ethnique
- L'incapacité
- L'appartenance à la communauté sourde
- L'appartenance à une autre communauté mal desservie

Si vous souhaitez que CAM tienne compte des informations que vous partagez dans la section Identification volontaire ci-dessus lors de la constitution des comités d'évaluation, nous vous demandons de nous en donner l'autorisation en sélectionnant l'option « J'accepte » ci-dessous.

Vous pouvez retirer votre autorisation à tout moment en sélectionnant l'option « Je n'accepte pas » dans les paramètres de votre profil.

- J'accepte. Vous pouvez utiliser les informations fournies dans la section Identification volontaire au moment de la sélection des évaluateurs.
- Je n'accepte pas. Vous ne pouvez pas utiliser les informations fournies dans la section Identification volontaire au moment de la sélection des évaluateurs.

